



CONCERTATION SUR L'ORGANISATION DE LA SEMAINE DE CLASSE

Madame, Monsieur,

En septembre 2014, la réforme des rythmes scolaires, souhaitée par le gouvernement précédent, a conduit à mettre en place dans notre ville une nouvelle organisation, dans le cadre du projet éducatif territorial. Après une large concertation, la semaine a été organisée sur 9 demi-journées, impliquant de nouveaux horaires et des journées de classe plus courtes.

Dans le même temps de nouvelles activités ont été développées, aide à la scolarité dans toutes les écoles élémentaires, création de temps d'atelier après la classe, accueil périscolaire de 16h à 19h en élémentaire comme en maternelle, avec des taux d'encadrement permettant la qualité et la sécurité de l'accueil de nos enfants.

Un décret paru en juin dernier donne aux maires la possibilité de revoir l'organisation des temps scolaires sur la semaine, en revenant à quatre jours de classe. J'ai souhaité, comme en 2013, une nouvelle concertation auprès de vous, familles et enseignants.

Le questionnaire qui vous est proposé doit nous aider à mieux connaître les besoins de vos enfants ou élèves et les vôtres. Les résultats de cette consultation seront communiqués aux conseils d'école, qui feront également part de leur avis afin de proposer, le cas échéant, au Conseil municipal l'organisation qui satisfera le plus grand nombre.

Je vous remercie par avance de prendre le temps de le remplir :

- soit en ligne à l'adresse <https://goo.gl/forms/2GhSFebCaz6AF0qj1> ou via le portail famille, **avant le 23 octobre**,
- soit de déposer ce document rempli dans l'urne mise à disposition à l'école, **avant le 20 octobre**.

En vous remerciant par avance de votre participation, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments distingués.

Laurent CATHALA
Maire

Ecole : (obligatoire)

Nom :

Je suis parent

Je suis enseignant

Niveau(x) fréquenté(s) par vos enfants à l'école maternelle : Petite section – Moyenne section – Grande section

Niveau(x) fréquenté(s) par vos enfants à l'école élémentaire : CP – CE1 – CE2 – CM1 – CM2
(Barrer les niveaux inutiles)

ORGANISATIONS ET HORAIRES

ACTUELLEMENT (depuis septembre 2014) : organisation des 24h de classe sur 4 jours et demi

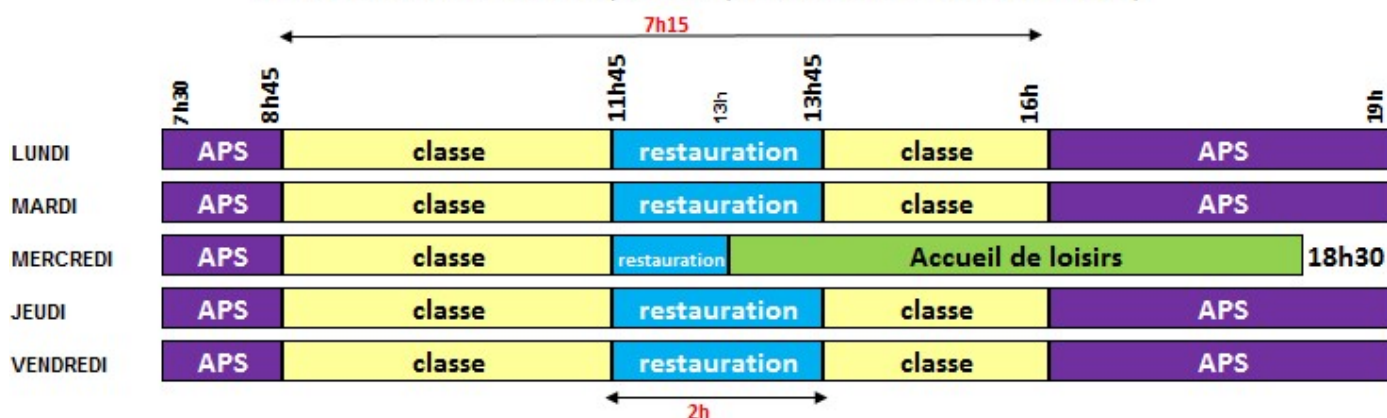
Horaires de classe : 8h45-11h45 et 13h45-16h

Temps de classe : 4 jours de 5h15 heures, une matinée de 3h le mercredi (= 24h)

Accueil périscolaire (APS) le matin et le soir

Temps de midi de 2h

Accueil de loisirs le mercredi après-midi (avec restauration de 11h45 à 18h30)



En cas de retour à une organisation des 24 h de classe sur 4 jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi)

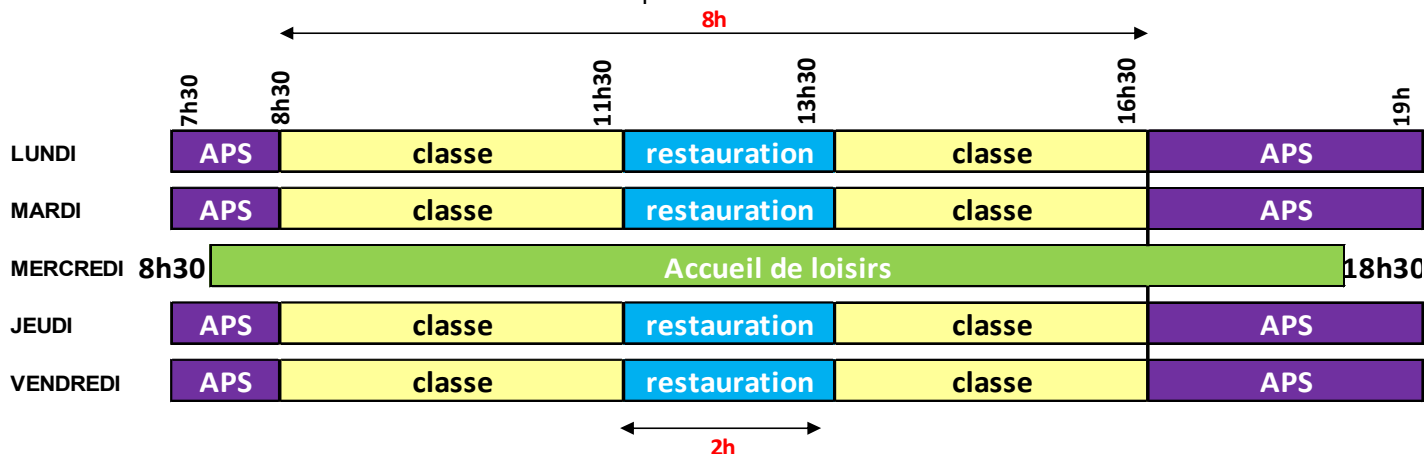
Horaires de classe : 8h30- 11h30 et 13h30-16h30

Temps de classe : 4 jours de 6 heures (= 24h)

Accueil périscolaire (APS) le matin et le soir

Accueil de loisirs (ALSH) le mercredi (8h30-18h30)

Temps de midi de 2h



Rappel : l'APS du soir comprend le goûter + l'aide à la scolarité ou un atelier hebdomadaire ou des activités éducatives et ludiques.

VOS ORGANISATIONS

POUR LES FAMILLES

Actuellement mes enfants fréquentent	Tous les jours	2 à 3 fois par semaine	Exceptionnellement	Jamais
L'accueil périscolaire du matin avant 8h20				
La récréation surveillée de 8h20 à 8h35				
La restauration du mercredi (sans accueil de loisirs) - 11h45 - 13h				
L'accueil de loisirs du mercredi après-midi (avec restauration) - 11h45-18h30				
L'accueil périscolaire du soir sur la plage de 16h à 19h				
L'aide à la scolarité (élémentaire) - 16h - 17h30				
Ils pratiquent une activité sportive ou culturelle		Soirs de semaine	Mercredi après-midi	Samedi

(Ne cocher qu'une seule réponse – pour le mercredi cocher tous les jours si votre enfant vient chaque mercredi)

Un changement d'organisation, en septembre 2018, vous conduira-t-il à modifier votre organisation personnelle, notamment de travail ? OUI NON (rayer la mention inutile)

Avec les horaires d'une semaine de 4 jours, ils seront inscrits à :	Tous les jours	2 à 3 fois par semaine	Exceptionnellement	Jamais
L'accueil périscolaire du matin avant 8h20				
L'accueil de loisirs du mercredi en journée complète				
L'accueil de loisirs du mercredi en demi-journée				
L'accueil périscolaire du soir sur la plage de 16h30 à 19h				
L'aide à la scolarité (élémentaire) - 16h30 - 18h				

(Ne cocher qu'une seule réponse – pour le mercredi cocher tous les jours si votre enfant vient chaque mercredi)

VOTRE AVIS SUR UNE ORGANISATION DE LA SEMAINE DE CLASSE, SANS MERCREDI MATIN**POUR TOUS (FAMILLES ET ENSEIGNANTS)**

<u>Supprimer la classe le mercredi matin va avoir des effets sur les organisations. Pour les enfants, à votre avis, c'est mieux ou moins bien ?</u>	C'est mieux	C'est moins bien
Donner un jour de repos aux enfants, en milieu de semaine,		
Permettre aux enfants de participer à des activités extra-scolaires, hors accueil de loisirs,		
Inscrire les enfants en accueil de loisirs le mercredi toute la journée, car personne ne peut les prendre en charge,		
Donner plus de temps de classe l'après-midi (3h au lieu de 2h15)		
Supprimer une matinée de classe de 3h,		

<u>Et pour vous, adultes ?</u>	C'est mieux	C'est moins bien
Pour l'organisation des familles,		
Pour l'organisation des enseignants,		

Au final, je trouve que supprimer le mercredi matin de classe :	C'est mieux	C'est moins bien
--	--------------------	-------------------------

Si vous souhaitez formuler des observations ou suggestions, cet espace vous est ouvert :

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION